



## Location & impots locaux

-----  
Par viviyvelines

Bonjour,

J'ai fait un agrandissement de ma maison dans lequel j'ai crée un studio non meublé que je vais mettre en location.

Le studio est indépendant sauf qu'il a une entrée qui donne dans ma maison c'est la raison pour laquelle la taxe d'habitation sera à mon nom puisque c'est une extension de mon habitation.

Comment vais-je faire payer la taxe d'habitation au locataire puisque celle-ci est à mon nom ?

Merci pour vos réponse